

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Vaéra



Parachat Vaéra

« *Sur les eaux paisibles* » : la foi et la confiance en D., une source de joie de vivre et de sérénité

« *Je différencierai mon peuple de ton peuple, c'est demain que ce prodige s'accomplira.* » (8, 19)

Le Rav de Barnov (dans son ouvrage 'Hamra Tava) commente ainsi ce verset de manière allusive : « *Je différencierai mon peuple de ton peuple* » : comment peut-on voir la différence entre un juif et un non-juif ? La réponse est suggérée dans la suite du verset, « C'est demain (...) » : s'il pense au lendemain. A savoir qu'un juif ne perd pas sa sérénité au temps de l'épreuve et ne sombre pas dans la tristesse parce qu'il sait que ce qui lui arrive n'est pas dû au hasard mais dépend du Ciel, est soigneusement calculé par le Très-Haut. Et si aujourd'hui est un jour de détresse, **demain** Hachem le libèrera de ce qui l'opprime.

De même, à l'inverse, lorsqu'il bénéficiera d'un bien, il ne s'enorgueillira pas en s'en attribuant le mérite. Mais il sera convaincu que Hachem en est l'auteur et qu'Il peut à Sa guise le lui reprendre selon des raisons connues de Lui seul.

Le non-juif, en revanche, lorsqu'il est confronté à l'adversité ne tarit pas de plaintes. Il pleure de renoncement et de désespoir et sombre dès lors davantage dans son épreuve parce qu'il lui manque la Emouna que le monde est dirigé

d'En-Haut. Par contre, lorsqu'il jouit du bien-être, il se vante de n'avoir point d'égal ni personne qui puisse le concurrencer. C'est ce que le verset vient nous enseigner « Je différencierai mon peuple de ton peuple » : ton peuple mène une existence amère tandis que le Mien vit en toute sérénité, puisqu'il sait réfléchir au lendemain pour le bien ou pour le pire.

On raconte à propos du Gaon Rabbi Chemouël Moukis, un des importants disciples du Baal Hatania, qu'un incendie éclata une fois chez lui et détruisa entièrement tous ses biens au point de le laisser démuné de tout à l'exception d'une bouteille de liqueur qu'il réussit à sauver. Sur le champ, il se rendit au Beth Hamidrach et but Lé'haïm en se mettant à danser et à chanter « Chélo Assani Goy » (Béni Sois-tu qui ne m'a pas créé non-juif). Ses amis pensèrent que le choc du désastre avait eu raison de son esprit mais Rabbi Chemouel s'expliqua : « Si j'avais fait partie des peuples du monde qui se prosternèrent à de vaines idoles, ma divinité aurait été consumée dans cet incendie. Le fait que je sois juif et que mon D. soit l'Eternel tout-Puissant sont pour moi des raisons suffisantes d'être reconnaissant. C'est pourquoi je danse en chantant "qui ne m'a pas fait non-juif". »

On rapporte au nom du Divré Israël que la joie et la sérénité d'esprit sont le signe d'une confiance solide en Hachem.



Souvent, en effet, l'homme ne place cette confiance en Hachem que faute d'alternative. Ne voyant aucune solution à ses problèmes, il brandit brusquement le slogan du Bitahone en arguant qu'Hachem lui viendra en aide et en pensant qu'il ne perd rien à le dire.

C'est à ce sujet que le Prophète (Jérémie 17, 7) s'exclame : « Barou'h Haguéver Acher Ivta'h BeHachem **Véaya** Hachem mivta'ho », « *Béni soit l'homme qui place sa confiance en D. et dont Hachem est l'appui* ». A savoir : « Certes, l'homme qui place sa confiance en D. est béni, néanmoins comment peut-on discerner que cette foi est authentique ? » La réponse est suggérée dans la fin du verset "**Véaya** Hachem mivta'ho" (« *Et dont Hachem est l'appui* ») : l'emploi du terme **Véaya** (qui est une forme du verbe être), nous enseignent nos Sages (Béréchit Rabba 42, 3), fait systématiquement référence à la joie. Car c'est seulement lorsqu'il est joyeux en toutes circonstances que l'homme témoigne d'une confiance solidement ancrée en lui. Le "confiant" forcé par le désespoir exprime la tristesse et la désolation alors que le confiant authentique est rempli d'allégresse grâce à l'espoir de sa délivrance toute proche.

A dire vrai, l'homme ne peut vivre sans Hachem, car le Créateur se trouve constamment à ses côtés. Le Toldot Yaakov Yossef rapporte au nom du Baal Chem Tov que celui qui pense pourvoir fuir la mauvaise situation et l'épreuve auxquelles il se trouve confronté ressemble à quelqu'un qui, frappé par une

maladie, s'imagine s'en échapper en fuyant d'un endroit à l'autre sans se rendre compte dans sa stupidité que celle-ci le poursuit partout où il va. Tel est celui qui pense pouvoir "fuir Hachem", il n'a en réalité d'autre choix que de fuir **vers** le Maître du Monde par ses prières en Le suppliant d'améliorer son état et de "congédié" les épreuves qui le tourmentent .

Le Tour (rapporté par le Choul'hane Aroukh 222, 3) exprime cette idée à merveille : « Un homme est tenu de prononcer une bénédiction sur une mauvaise nouvelle avec la même intégrité et la même volonté que lorsqu'il prononce une bénédiction avec joie sur une bonne nouvelle. Car l'adversité pour ceux qui servent D. représente une joie et un bien : en acceptant avec amour ce qu'Hachem a décrété à son encontre, il sert son D., ce qui lui procure de la joie. » Le plus souvent, l'homme a d'ailleurs une perception déformée de l'existence : il se focalise sur la moindre épreuve au lieu de regarder le bien immense qu'Hachem déverse sur lui à chaque instant. Une fois, Rav Dessler montra à ses disciples une feuille blanche où se trouvait un point noir en leur demandant de dire ce qu'ils voyaient. Tous répondirent à l'unanimité : "un point noir". Il s'exclama alors : « Vous ne voyez qu'un point noir alors que toute la page est blanche ! Sachez que telle est la nature humaine : ne voir que le mal et le noir, même s'il ne représente qu'une infime parcelle en regard de tout le bien qui l'entoure. Mais la voie juste est à l'opposé de cela ! »



Le Baal Hatania avait coutume de dire :
« Ce n'est pas la situation dans laquelle il vit qui détermine l'homme, mais c'est l'homme qui décide quelle est sa situation. Car grâce à une confiance en Hachem à toute épreuve, l'homme vit dans la sérénité et s'ouvre les portes de la joie. »

Le Rav de Schatz, vers la fin de ses jours, écrivit une fois dans une lettre : « Ma main, ma jambe et mon estomac ne fonctionnent déjà plus tout à fait. Cependant, toute ma vie j'ai supplié Hachem de ne pas m'abandonner au temps de ma vieillesse et de préserver en moi un esprit clair et une vue saine afin que de puisse continuer à étudier la Torah. Et, en effet, Hachem m'a aidé à pouvoir étudier en paix. Quant aux autres organes, qu'ils se débrouillent tous seuls ! »

**"Je suis Hachem", "Je vous ai fait sortir" :
grâce à sa Emouna dans la Providence Divine,
l'homme sort de toutes ses épreuves**

*« Et vous saurez que c'est Moi Hachem
votre D. qui vous ai fait sortir du joug
de l'Egypte. » (6, 7)*

Le Sfat Emet (Parachat Vaéra 5634) rapporte au nom des commentaires ésotériques de ce verset que la connaissance de « *C'est Moi Hachem* » est précisément celle qui « *fait sortir* » l'homme du joug de son esclavage personnel et de ses épreuves.

Grâce à cette foi, il sait en effet que le Saint-Béni-Soit-Il le dirige à chaque instant et qu'Il est l'auteur de tout ce qui lui arrive. Et, dès lors, tout ce qui lui apparaît comme souffrance et comme

épreuve n'est en réalité que bienfait et bénédiction, joie et délectation.

C'est ainsi qu'écrit Rabbi Eïzik de Karmana (Zohar 'Haï sur notre Paracha) :
« Croyez-moi, mes frères, (après toutes les persécutions et tous les découragements) si je n'étais pas sûr qu'Hachem se trouve (si on peut dire) dans chaque mouvement du monde et que Sa Providence en dirige chaque détail, cela fait longtemps que j'aurais été effacé de la surface de la terre face à l'adversité, à la pauvreté, aux souffrances, à l'exil et aux humiliations. Cependant, le Saint-Béni-Soit-Il m'aide à ne pas ressentir tout cela en me faisant revivre à chaque geste que j'effectue. Et lorsqu'un homme ressent véritablement qu'il n'existe rien dans le monde en dehors du Saint-Béni-Soit-Il, toute rigueur est adoucie grâce à la lumière de la Emouna et il n'a même pas besoin de supplier ni de prier. Grâce à la confiance et à la foi en Hachem, il bénéficie sur le champ de Sa bonté. »

On peut, d'après cela, explique-t-il, comprendre la question exprimée par Moché Rabbénou à la fin de la Paracha précédente : « *Moché retourna vers Hachem et lui dit : pourquoi as-tu aggravé le sort de ce peuple et pourquoi m'as-Tu envoyé ?* » (5, 22) Son intention était en effet de demander que le fait d'appesantir le joug de la servitude, la Emouna des Bné Israël serait affaiblie et ce manque de Emouna leur ferait perdre forcément le mérite d'être libéré. Dès lors, pourquoi l'avoir envoyé en vain,



puisqu'en l'absence de Emouna, la délivrance attendue serait compromise ?

Le Toldot Yaakov Yossef (Michpatim) abonde dans ce sens en rapportant au nom de son Maître, le Baal Chem Tov que « lorsque l'on veut infliger un châtement à celui qui le mérite, on lui retire son Bitahone car tant que l'homme a confiance en son Créateur et en sa Providence, aucune force au monde ne peut lui nuire ». Il en ressort que celui qui renforce sa Emouna et son Bitahone ne pourra jamais tomber.

Un juif vint un jour confier sa souffrance au Rav de Néch'hiz en lui révélant qu'il avait besoin d'être guéri. Le Rav l'engagea à s'adresser au médecin de la ville d'Anipole et que grâce à cela il serait délivré. Quelques jours plus tard, cet homme retourna chez le Rav et lui dit s'être rendu dans cette ville et ne pas y avoir trouvé le moindre médecin. Le Rav lui demanda alors : « Que font donc ses habitants lorsqu'ils sont malades ?

Ils se tournent vers "D. le médecin fidèle" (expression employée dans la prière, n.d.t), répondit-il.

C'était bien mon intention en t'envoyant chez leur "médecin", le Saint-Béni-Soit-Il, afin que tu comprennes que tu ne peux compter que sur Lui et qu'aucun autre médecin ne peut te venir en aide. Espère en Lui et prie. De cette manière, tu retrouveras intégralement ta santé. »

Rabbi Guédalia Moché de Zvil raconta un jour qu'il connut lui-même les gens

d'une petite localité qui ne comportait qu'un seul médecin et un seul pharmacien. Ces derniers en profitaient pour demander des honoraires et un prix exorbitants en échange des remèdes. Les habitants finirent par se réunir en comité d'urgence et la décision dut être prise que désormais ils s'abstiendraient d'utiliser leurs services. Toute personne ayant chez elle un malade devrait dorénavant se tourner uniquement vers Hachem et s'épancher en prières en sollicitant la guérison dans la bénédiction de "Réfaénou Hachem Vénérafé" et dans celle de "Rofé Col Bassar".

Au terme de la même année, on constata qu'aucun des habitants de la ville n'était décédé pendant l'année écoulée, hormis le médecin et le pharmacien, car celui qui prie de tout son cœur, animé d'une foi simple dans le Créateur est délivré de tout dommage et de toute maladie.

« Qu'ils ne déshonorent pas le Roi » : les affronts comme remède à tous les maux

*« Hachem parla à Moché et à Aharon et il leur donna des ordres au sujet des Bné Israël et de Pharaon roi d'Egypte. »
(6, 13)*

Et Rachi d'expliquer : « Il leur ordonna de parler à Pharaon avec déférence. »

On trouve dans le 'Hatam Sofer un enseignement édifiant sur ce commentaire de Rachi : « Il semble, expliqua-t-il, qu'Hachem désirait les enjoindre de ne pas humilier le roi afin qu'il n'ait pas d'expiation, ce qui aurait eu pour conséquence de le préserver des plaies qu'il méritait. »



Ces paroles donnent à réfléchir : si Pharaon l'impie qui tenait sous son joug six cent mille juifs en les asservissant à l'aide de traitements cruels et amers et qui méritait dès lors un châtement en conséquence aurait pu en être affranchi grâce à quelques paroles prononcées ne seyant pas à son rang de roi, à plus forte raison, chacun d'entre nous peut s'acquitter de toute sortes d'épreuves en acceptant les affronts subis.

La Guémara (Baba Batra 9a) enseigne que « celui qui incite les autres à faire don de leur argent pour la Tsédaka a plus de mérite que celui même qui en fait don ». Et le Yaabets d'expliquer : « Parce qu'il fait des efforts et reçoit les affronts des donateurs ».

Durant la guerre de 1948, les habitants de Jérusalem séjournaient le plus clair de leur temps dans les abris sous la terreur des bombardements arabes. Dans l'abri où se trouvait Rav Guédalia Moché de Zvil, le fils de Rav Chlomké de Zvil, se trouvait également une femme à l'esprit dérangé dont tous les occupants de l'abri souffraient. Entre chaque bombardement, chacun à son tour subissait de sa part une ration personnelle d'affront. Elle humiliait avec adresse tantôt le maître d'école pour l'éducation qu'il dispensait, tantôt les autres personnes, chacun suivant son métier.

Lorsqu'ils subirent un ultime affront qui fut la goutte qui fit déborder le vase, les habitants de l'abri s'adressèrent à Rav Moché Guédalia en lui demandant si l'on pouvait se passer de cette femme et donner à d'autres abris le mérite de sa

présence et de ses bonnes paroles. Le Rav leur répondit que suivant la stricte ligne de justice, ils avaient le droit de la congédier (en dehors des moments de danger) afin qu'elle trouvât abri ailleurs. Néanmoins, avant qu'ils passent à l'acte, il désirait leur raconter l'histoire qui suit qui se déroula du temps de son père.

« Mon père avait une fille malade qui se trouvait en danger de mort à chaque fois que sa fièvre augmentait. Un jour que la fièvre atteignit des sommets sans précédent, mon père revêtit sur le champ son manteau et sortit dans la rue. En tant que responsable du Talmud Torah, il était également chargé de collecter les frais de scolarité. Ce même jour, il rencontra une femme au mauvais caractère et lui demanda de payer la dette qu'elle devait déjà depuis plusieurs mois. Celle-ci ne ménagea pas ses paroles et entreprit de faire à mon père le plus grand des affronts: "Qui es-tu ? cria-t-elle. Et qui t'a donné le droit de me réclamer les frais scolaires ?" Durant tout ce temps, mon père resta stoïque en "buvant" avec avidité ses paroles. Lorsqu'elle termina son 'discours', il retourna chez lui et par le mérite de cette humiliation, sa fille fut épargnée.

« Peu de temps après, la fièvre monta à nouveau et mon père sortit une fois de plus afin de chercher l'occasion de subir un affront mais cette fois-ci sans succès. Il s'en retourna donc chez lui en soupirant et avoua avec douleur : "Je n'ai même pas trouvé la moindre personne qui m'humilierait." Ma sœur quitta ce monde le même jour.



« Je vous demande, conclut Rav Moché Guédalia, si mon père affirma alors que les affronts expient les fautes et sauvent de la mort, ne vaut-il pas mieux dans notre situation où le péril est présent à chaque instant, être séparé du danger grâce aux affronts subis par cette femme ? »

L'histoire extraordinaire qui suit m'a été relatée par un Avrekh habitant une ville de Galilée. Il y a environ trois ans, au mois d'Adar 5778 (2018), s'achevait pour lui la septième année d'attente sans avoir eu la joie de voir naître un enfant ni voir le moindre espoir à l'horizon. A cette période, un des feuillets de Beer Haémouna expliquant la grandeur de ceux qui savent subir un affront sans répondre tomba dans les mains de sa mère. Elle décida de se mettre en quête d'une telle personne afin qu'elle bénisse son fils.

Il ne s'écoula pas longtemps lorsqu'elle entendit dans une rue une femme déversant sa colère sur sa voisine tandis que cette dernière se retenait avec des forces surhumaines de répliquer. Elle s'adressa immédiatement à elle en lui demandant de bien vouloir bénir son fils. Et en effet, au mois de Kislev qui suit, lui naquit sa fille aînée (de manière naturelle et sans aucun traitement).

L'année passée à cette époque se déroula l'histoire suivante :

Un Avrekh prit part à un Chabbat organisé en compagnie de l'un de ses amis. Il était vêtu d'une veste longue fine (portée les jours ordinaires) et se délecta pendant tout le trajet à l'idée de se joindre à un groupe de gens aussi éminents à

l'occasion du Chabbat. Cependant, peu de temps avant l'entrée du Chabbat, il crut défaillir en s'apercevant qu'il avait oublié d'apporter avec lui sa Kapote (habit traditionnel porté en l'honneur du Chabbat dans les communautés Hassidiques). Il ne savait pas quoi faire à l'idée de devoir passer tout le Chabbat et d'être obligé de prier, vêtu de sa veste des jours profanes. Au sein de la communauté, c'est comme s'il participait à un mariage habillé en pyjama !

Son ami remarquant sa peine lui dit alors : « Prends ma Kapote et je porterai ma veste de la semaine et que toute l'humiliation ainsi subie soit inscrite au mérite de mon fils déjà âgé qui n'a pas encore mérité de se fiancer, afin qu'il trouve enfin son âme sœur. » Il ne s'écoula que quelques jours, et le jeudi suivant son fils se fiança à la joie de tous.

Rabbi Ména'hem de Primichlak organisa un jour un repas en guise de reconnaissance. Lorsqu'on lui en demanda la raison sachant qu'il n'avait bénéficié d'aucun miracle particulier ni d'aucune guérison, il expliqua qu'il était le détenteur d'une tradition familiale selon laquelle une personne atteinte d'une maladie grave et possédant des mérites (personnels ou de ses ancêtres) voyait sa maladie commuée en humiliations et en affronts.

« Aujourd'hui, raconta-t-il, quelqu'un m'a humilié d'une manière terrible ce qui m'a touché jusqu'au plus profonds de mon âme. Il s'avère dès lors, que grâce à cela, j'ai été épargné des affres de la maladie.



Je suis donc tenu de rendre grâce par ce festin au même titre que l'aurait fait un malade qui aurait guéri et plus encore que lui. Car je n'ai pas seulement été guéri, mais j'ai été épargné de tomber malade. »

« J'ai entendu leurs plaintes » : l'essence du juif, être à l'écoute des épreuves d'autrui et tenter de lui venir en aide

« Et j'ai aussi entendu la plainte des Bné Israël. » (6, 5)

Certains commentateurs ont expliqué que le terme 'aussi' vient évoquer la conduite d'Hachem : lorsqu'un homme entend la souffrance de son prochain, se remplit de miséricorde à son égard et se tient à ses côtés afin de lui venir en aide alors Hachem **aussi** écoutera sa prière au temps de l'épreuve et le délivrera.

Rabbi Charia Dablitski raconta qu'un jour dans sa jeunesse, il eut besoin de se délier d'un vœu qu'il avait prononcé. Dans ce but, il se rendit chez le 'Hazon Ich qui discutait au même moment d'un sujet de Torah avec quelqu'un.

Lorsque le 'Hazon Ich entendit le but de sa visite, il lui dit : « Avec le Talmid 'Hakham ici présent, nous sommes déjà deux personnes. Amène-nous un troisième juif de dehors et nous pourrons alors te délier de ton vœu devant un Tribunal de trois Rabbanim ». Rabbi Charia sortit et revint après quelques instants accompagné d'un homme simple et ignorant. Dès qu'il entra, le 'Hazon Ich commença à s'enquérir des raisons pour lesquelles Rav Charia voulait se délier de son vœu. Puis il procéda à l'annulation proprement dite dans tous ses détails et

les trois 'juges' du Tribunal proclamèrent à haute voix : "ton vœu est délié " trois fois de suite comme l'exige la loi.

Lorsque le troisième homme sortit, le 'Hazon Ich s'adressa à Rav Charia: « Ce juif n'a aucune notion de Halakha et n'a rien compris à ce qu'il a dit. De fait, l'annulation n'est pas valable. Retourne chercher quelqu'un de compétent et nous pourrons te délier de ton vœu. »

Cette anecdote nous enseigne à quel point nous devons prendre garde à l'honneur d'autrui. Le 'Hazon Ich investit du temps et des efforts pour faire semblant de procéder à une annulation en règle uniquement afin de ne pas faire un affront à ce juif. Combien devons-nous apprendre d'une telle conduite, non pas moins que des décisions juridiques que le 'Hazon Ich prononça en matière de litige d'argent !

Une fois, Rav Wozner demanda à Rav Yaakov Edelstein pourquoi il avait mérité cette force qui faisait que toutes ses prières et ses bénédictions étaient acceptées dans le Ciel et avaient une telle influence. Après avoir tenté d'esquiver la question en répondant : "D'où savez-vous qu'elles ont l'influence que vous prétendez ?" Et voyant que cette réponse ne satisfaisait pas le Rav, il lui dit : « Il est possible que cela soit mesure pour mesure car un large public me sollicite et je m'efforce d'être attentif à chacun avec une patience infinie. Personne ne sort de chez moi sans que tout ce qu'il avait à dire ne soit entendu avec attention. Dès lors, on dit dans le Ciel : « Écoutons ses paroles attentivement jusqu'à la fin et exauçons ses requêtes et ses prières ! »

